

INFORMATIONS OUVRIÈRES nouvelle série

N° 478 (2872) du 9 au 15 novembre 2017 1,5 euro (soutien 2 euros) ISSN 0813 9500

INFORMATIONS OUVRIÈRES

5 154 abonnés reçoivent ce numéro. Et vous ? (page 16)

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

HEBDOMADAIRE DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT

POI



Après les ordonnances contre le Code du travail

Le bac dans le collimateur

... pièce maîtresse de toutes les qualifications Pages 2 et 3



ÉTAT ESPAGNOL-CATALOGNE

Appel des délégués des Comités de Catalogne pour l'alliance des travailleurs et des peuples

Page 10

À la une d'Información Obrera, tribune libre de la lutte des classes, du 8 novembre :

Libération des prisonniers politiques ! Non à l'article 155 ! Alliance des travailleurs et des peuples pour LA RÉPUBLIQUE

Page 11

# Une offensive contre



L'encre des ordonnances contre le Code du travail est à peine sèche. La ministre Muriel Pénicaud annonce la suite : « *La seconde phase de notre action sera aussi structurante que la première, sur le Code du travail. Il ne s'agit pas de se limiter à une réformette* », lance-t-elle dans *Le Journal du dimanche* (5 novembre), en annonçant « *une révolution copernicienne sur l'apprentissage* ».



La ministre Muriel Pénicaud.

## Réforme de l'apprentissage Les diplômes nationaux sont des "verrous" à faire sauter selon la ministre

Yan Legoff

« **R**évolution copernicienne » : c'est le même terme qu'avait employé Macron, fin août, pour qualifier son offensive contre le Code du travail, dans le cadre, disait-il, d'un « mouvement inéluctable de transformation du travail », où « le chômage n'est plus un accident de la vie ». Macron veut donc nous préparer à être tous chômeurs. Sa ministre martèle de même aujourd'hui : « *Les protections sociales organisées par statut, qui fonctionnaient bien dans les années 1970, ne sont plus adaptées à des parcours professionnels diversifiés.* » Avec la « révolution copernicienne sur l'apprentissage », la jeunesse est directement visée, de même que l'Éducation nationale. Car vouloir développer l'apprentissage, c'est d'abord vouloir sortir les jeunes des lycées voire de l'université, pour les confier aux bons soins... des patrons. C'est « *un moyen d'émancipation sociale* », clame Muriel Pénicaud. C'est sûr, un patron, c'est tellement mieux qu'un professeur, puisque le Medef le dit...

### EN FINIR AVEC L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL PUBLIC

Les patrons aiment tant la jeunesse qu'avec la complicité des gouvernements successifs, ils ont déjà fait exploser le taux de précarité des jeunes au travail (de moins de 20 % au début des années 1980, à plus de 50 % aujourd'hui pour les jeunes salariés de moins de 25 ans). En réalité, le patronat veut en finir avec l'enseignement technique et professionnel public qui est une autre conquête de 1945. « *Le premier verrou au développement de l'apprentissage est l'Éducation nationale (...). L'Éducation nationale concurrence sévèrement l'apprentissage* » : ces mots, lâchés dernièrement par l'ancien délégué général à la formation professionnelle sous Nicolas Sarkozy (*Le Figaro*, 19 octobre), révèlent en partie l'objectif de l'offensive en cours. C'est la notion même de diplôme national, garanti et défini par l'État, qui est dans le col-

limateur. Et pour cause : un diplôme national, en relation avec les conventions collectives et les statuts, c'est la reconnaissance d'une qualification et la garantie d'un niveau de rémunération (voir en encadré), c'est un frein à l'exploitation.

### « PAS DE SUJET TABOU »

Muriel Pénicaud explique où elle veut en venir : « *Au Danemark, où je suis allée récemment, les partenaires sociaux définissent eux-mêmes le contenu des diplômes professionnels.* » Quand la ministre dit « partenaires sociaux », elle pense bien sûr surtout au patronat. « *Les entreprises, dit-elle, trouvent que les diplômes ne sont pas toujours adaptés à l'évolution de leurs métiers. Face à ces verrous, il n'y a pas de sujet tabou. Tout sera mis sur la table avec les partenaires sociaux, les régions, les chambres consulaires (les chambres de commerce et d'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture, NDLR), les praticiens de terrain...* » Patronat et régions seront donc invités à définir ce que seront des diplômes, tendant à leur faire perdre leur caractère national, ébranlant davantage toute l'architecture des conventions collectives et des statuts. Muriel Pénicaud ne parle d'ailleurs même plus vraiment de diplômes, mais de « *développer les compétences* » comme étant « *la meilleure protection contre le chômage* ». Comme si toutes les études n'indiquaient pas que la meilleure protection contre le chômage, ce sont les diplômes délivrés par l'Éducation nationale... La ministre feint de l'ignorer, et pour cause. « *Nos systèmes sont beaucoup trop rigides et trop lents* », déplore-t-elle. Un diplôme, oui, c'est « rigide », c'est un « verrou », parce que vous l'avez pour la vie, parce qu'il est valable partout, alors qu'une « compétence », elle va et vient... Les patrons la définissent eux-mêmes, ils l'interprètent et en font ce qu'ils veulent !

**GATTAZ VEUT SUPPRIMER L'OBLIGATION SCOLAIRE JUSQU'À 16 ANS**  
« *Pas de sujet tabou* », dit la ministre. Pierre Gattaz, le président du Medef, saute sur l'occasion, en exigeant de faire sauter l'obligation

scolaire jusqu'à 16 ans. « *On doit pouvoir entrer dans cette filière (l'apprentissage) plus tôt, peut-être à quatorze ou quinze ans* », a-t-il lancé le 17 octobre. Et ces gens-là se disent « modernes » ! Ce n'est bien sûr pas un hasard si tombent au même moment deux autres annonces :  
– le « plan étudiants », instaurant la sélection « sur profil » de chaque bachelier à l'entrée de l'université et l'individualisation des diplômes universitaires ;  
– la liquidation du baccalauréat, transformé en un diplôme à la carte, perdant en plus son caractère national puisque son obtention dépendrait en grande partie des notes obtenues par chaque élève dans sa classe au cours de l'année (lire page 3). Autant de bacs diffusés que de lycées et de lycéens ! ■

### Diplômes nationaux, conventions collectives, statuts : tout est lié

Les diplômes nationaux (du CAP au doctorat) se retrouvent dans toutes les classifications comprises dans les conventions collectives, ils en sont la clef de voûte. Dans chaque branche professionnelle (métallurgie, banques, commerce, etc.), une classification établit des grilles de coefficients affectés à chaque type de fonction dans l'entreprise et aux diplômes requis. À chaque coefficient correspond un salaire conventionnel, c'est-à-dire un salaire en-dessous duquel un salarié dudit coefficient ne peut être rémunéré, quelle que soit l'entreprise de la branche concernée. Les catégories de fonctionnaires et les grilles indiciaires qui s'y rattachent s'appuient aussi sur les diplômes nationaux : par exemple, la catégorie B est accessible, après réussite au concours d'entrée, aux titulaires d'un bac. Dans ce système arraché par la lutte de classe au patronat et à l'État, un diplôme est donc la reconnaissance d'une qualification, attachée à un niveau de rémunération grâce aux conventions collectives (dans le privé) et aux statuts (dans le public). ■



# toute la jeunesse

## Le patronat en rêve. Macron veut le faire : détruire le baccalauréat

Edwige Dallot

Le « plan étudiants », présenté à grand renfort de couverture médiatique le 30 octobre comme la fin du tirage au sort à l'université, se conclurait par la remise en cause du baccalauréat, premier grade universitaire, clef de voûte de l'enseignement scolaire en France.

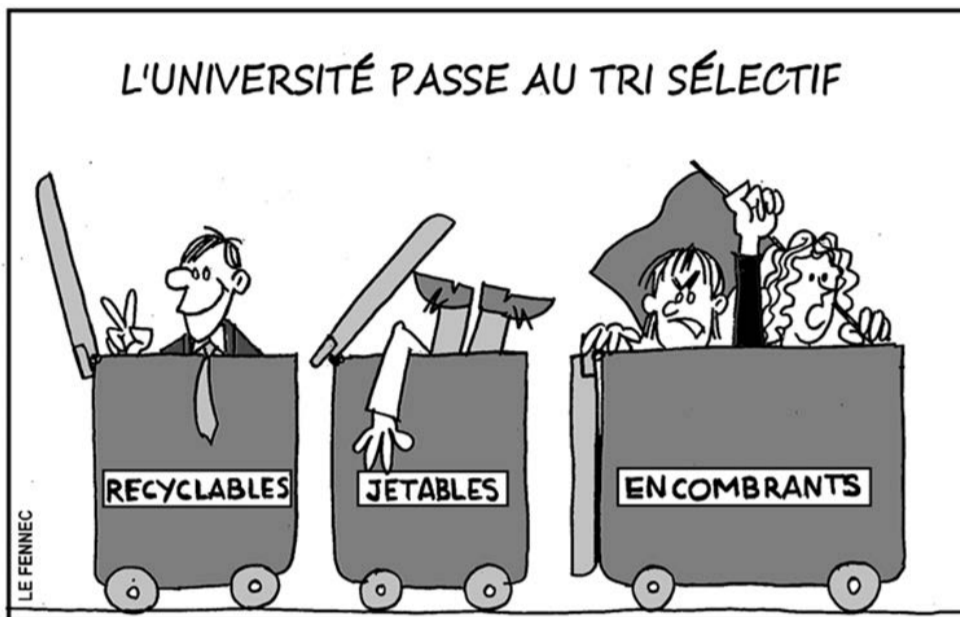
Mettre la scolarité à l'aune de la « flexisécurité à la française », comme le répète Mme Pénicaud pour justifier les ordonnances ou assouplir les dispositifs de formation afin que les jeunes ne représentent plus qu'une main-d'œuvre exploitable et payable à tout petit prix. Après avoir livré les salariés aux ordonnances Macron, il faudrait mettre la jeunesse dans la même nasse. On comprendra l'importance de la réforme annoncée le 30 octobre par rien de moins que le Premier ministre et ceux de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale. Un enjeu majeur : le baccalauréat ! Aussi le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a-t-il immédiatement nommé une nouvelle mission conduite par Pierre Mathiot pour réformer le baccalauréat en trois ans.

### « PAS SEULEMENT UNE RÉFORME TECHNIQUE »

Pas moins de soixante-dix réunions doivent se tenir. Faire mieux que Pénicaud avec le Code du travail ? Associer toutes les organisations syndicales à une réforme que de tout temps les professeurs, les élèves, les étudiants, les salariés ont refusée ? Car l'enjeu est énorme : « Il ne s'agit pas de faire seulement une réforme technique du bac, mais bien une réorganisation du lycée conduisant en 2021 à un bac réformé » (Pierre Mathiot, *Le Figaro*, 2 novembre) avec un baccalauréat « moins épais, plus concentré », résume le ministre de l'Éducation nationale.

### SUPPRESSION DES SÉRIES S, ES ET L

Il ne s'agit ni plus ni moins que de déconstruire le lycée après avoir imposé la réforme du collège. Tout serait calé sur un même modèle : des parcours souples, voire à la carte. Ceci impose de supprimer les séries S, ES et L, les disciplines



et les programmes qui y sont attachés puis de donner une place prépondérante au contrôle continu. Le contrôle continu dans l'attribution du baccalauréat, c'est rendre le diplôme national et anonyme et le droit associé à s'inscrire dans l'université de son choix totalement inopérants.

### PLUS UN DIPLÔME NATIONAL, MAIS UN PARCOURS MAISON

D'ailleurs, le « plan étudiants » prévoit non pas l'inscription à l'université dans une filière précise mais dans des thématiques. Dès lors, il faut bien détruire le lycée et le baccalauréat. Ce dernier deviendrait un certificat de scolarité de fin d'études, propre à chaque établissement scolaire. Le bac du lycée X à Paris, le bac Y dans la Creuse ? Un baccalauréat validant un parcours maison... en fonction des moyens attribués dans chaque établissement, du bassin d'emplois et des besoins du patronat local, tel est l'objectif du gouvernement. Autonomie de l'entreprise, autonomie du lycée, c'est bien la poursuite de l'inversion de la « hiérarchie des normes » à tous les niveaux, en confisquant la possibilité pour toute la jeunesse d'accéder à une qualification. ■

### Il y a soixante ans, les patrons réclamaient déjà « la suppression du baccalauréat »

Depuis plus de soixante ans, le CNPF, puis le Medef, n'ont cessé de revendiquer la suppression du lien entre diplôme et rémunération, le contrôle des formations afin qu'elles soient taillées sur mesure pour les entreprises, la répartition des jeunes dans la division sociale du travail par la sélection.

Georges Villiers, président du CNPF, déclarait ainsi le 11 juin 1955 :

« La suppression du baccalauréat, son remplacement par un certificat de fin d'étude et la généralisation des examens d'entrée pour l'enseignement supérieur viennent d'être mis à l'ordre du jour.

Ce projet présenterait le gros intérêt de supprimer la mystique du diplôme qui constitue en fait le pôle d'attraction de tout l'enseignement secondaire. » ■

## L'Unef lance une campagne de mobilisation contre la mise en place de la sélection à l'université (Communiqué du 6 novembre 2017)

Lundi 30 octobre, lors d'une conférence de presse, le Premier ministre, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministre de l'Éducation nationale, ont annoncé plusieurs mesures constituant un « plan étudiants », qui vise à revenir sur le libre accès à l'université. Si le gouvernement se défend de vouloir sélectionner les étudiants, le projet de loi est clair et permettra aux universités de refuser des bacheliers à l'entrée. En refusant de lever cette ambiguïté, pire, en l'entretenant, le gouvernement fait le choix de l'affrontement avec les étudiants.

### LE GOUVERNEMENT FAIT LE CHOIX DE GÉNÉRALISER L'ARBITRAIRE À L'ENTRÉE DE L'UNIVERSITÉ

Avec cette réforme, les universités auront accès aux dossiers des étudiants et pourront les trier par ordre de préférence en fonctions des « attendus », fixés par eux-mêmes, pour chaque formation. Faute de place, les universités pourront refuser les étudiants. Face à l'augmentation des effectifs étudiants et au manque de moyens, ce sont la quasi-totalité des filières qui seront concernées. Pouvoir refuser, c'est sélectionner et écarter des jeunes de l'université !

### QUELLE RÉALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS ?

La promesse d'être triés à l'entrée de l'université sous prétexte que nous ne serions pas capables de choisir notre orientation et de défi-

nir notre projet professionnel. Il faudrait que d'autres décident pour nous, qu'on nous impose la filière dans laquelle on doit étudier ou encore le nombre d'années d'études qui est bon pour nous ! Ce sont des milliers de jeunes à qui l'on va interdire de réaliser leur projet d'études et leur projet d'insertion professionnelle et ainsi les inégalités sociales, culturelles ou encore géographiques vont encore s'accroître.

### NON À LA SÉLECTION !

Sous couvert de « gérer les flux », cette réforme va mettre en place la sélection à l'entrée de l'université. Ce qu'oublie le gouvernement, c'est que derrière ces « flux » ce sont des vies de jeunes, ce sont des avenir qui sont en jeu, suspendus à une simple logique d'offre et de demande.

Pour garantir l'accès de tous à la formation de son choix à l'université, l'Unef lance une campagne nationale contre la sélection avec des milliers de tracts et affiches distribués quotidiennement sur les campus universitaires.

L'Unef appelle les étudiants à :

- se mobiliser massivement contre la réforme du premier cycle à l'université en manifestant le 16 novembre prochain ;
- se réunir afin de mettre en place des actions militantes et des rassemblements pour organiser la mobilisation sur les universités contre une réforme qui remet en cause notre droit à l'avenir. ■

### ÉDITORIAL

# é

## Le bonaparte en culottes courtes

Christian Lacroix,  
membre du bureau national du POI

« Peut-on encore parler au président ? », s'interroge *Aujourd'hui en France* le 3 novembre. Dans ce même journal, les deux journalistes rapportent cette boutade d'un proche du président : « Ce qui le fait sourire, c'est qu'il y ait des gens qui croient qu'on puisse encore lui apprendre des choses. Dieu, c'est Dieu ! »

Rien que ça !

Dans le même temps, le parti du président sera dirigé par son porte-parole au gouvernement, unique candidat !

« Cette affaire Castaner, c'est le contraire du projet initial d'En marche ! », s'insurge Corinne Lepage, ex-soutien à Macron.

Parti godillot XXL !

Pour des candidats se targuant de bousculer les us de la V<sup>e</sup> République, ils finissent par en devenir des acteurs caricaturaux.

Il ne s'agit pas d'un problème psychologique mais éminemment politique. Il témoigne du rapport entre les deux classes sociales antagonistes et de la très faible marge de manœuvre d'un président qui doit s'appuyer fermement sur les institutions de la V<sup>e</sup> République pour imposer à la classe ouvrière, salariés, chômeurs, étudiants, retraités, les reculs sociaux exigés par le grand capital.

Les petites phrases du président, son arrogance expriment le vide sidéral sur lequel reposent sa fonction et son gouvernement.

Certes, les grèves de septembre et d'octobre n'ont pas permis à la classe ouvrière de faire reculer le gouvernement sur les ordonnances. Disons que les atermoiements des dirigeants syndicaux n'ont pas aidé à la mobilisation.

Pour autant, rien n'est joué !

Le 16 novembre, les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires, FSU, Unef, UNL, FIDL se sont affranchies de celles qui prônent un accord tacite avec les ordonnances. Elles appellent à la grève et aux manifestations contre les ordonnances Macron, pour la défense du Code du travail.

Le 14 octobre, à Paris, s'est constitué le Comité national de la résistance et des reconquêtes qui a pour but de rassembler, dans tout le pays, des militants d'appartenances politiques et syndicales diverses, maires, agriculteurs, pour résister au programme réactionnaire de ce gouvernement.

Tisser des liens entre militants, constituer dans tous les départements, villes, des réseaux politiques pour aider la classe ouvrière à contrer cette politique et à regagner les droits perdus.

C'est bien la crainte de voir l'unité de la classe ouvrière et de ses organisations se réaliser, sur ses revendications, qui fragilise ce bonaparte en culottes courtes !